

Démarche qualité : Lettre d'engagement de la Direction

Référentiel Engagement de Service REF 132- QualiFormAgri
RNQ Qualiopi – v 2021

Le contexte et l'évolution de la formation continue et par la voie de l'apprentissage consécutifs à la loi du 05/09/2018 entraînent pour l'EPLEFPA du Loiret et tout particulièrement ses centres constitutifs CFA et CFPPA, la mise en place d'une organisation cohérente et structurée pour améliorer notre efficacité.

Ce projet initié en 2019 a abouti à la certification des Centres en octobre 2021 attestant ainsi de la formalisation de nos pratiques administratives et pédagogiques dans un souci de transparence pour permettre de renforcer notre image de compétence, de sérieux et de dynamisme reconnue de tous.

De ce fait le CFAAD du Loiret et le CFPPA du Chesnoy poursuivent un engagement commun dans une démarche permettant l'amélioration continue en lien avec l'obtention de la double certification Qualiopi/ QualiFormAgri. Elle se traduit, pour le CFPPA du Chesnoy, au travers des engagements liés au projet stratégique de l'EPLEFPA :

- Pérenniser et développer les engagements qualité du CFPPA dans le cadre d'un parcours d'accompagnement stratégique suivi par le cabinet Paradoxe. Le centre s'assure ainsi de la réussite et de la professionnalisation de ses apprenants

- Améliorer la qualité des services proposés aux bénéficiaires (stagiaires, entreprises et financeurs) au travers des étapes d'accueil, d'information, d'évaluation, de remédiation et aide à l'insertion professionnelle notamment par le recrutement d'une assistante formation continue au côté des équipes pédagogiques

- Animer au travers du pilotage de ses équipes la démarche qualité en prenant en compte les dysfonctionnements pour les intégrer dans le cadre du plan d'amélioration continue de la démarche

- Pérenniser et développer les réseaux de professionnels partenaires au travers de son dynamisme territorial : mise en place et participation à un groupement d'acteurs de l'insertion sociale et professionnelle du bassin de Montargis, répondre aux demandes de valorisation des usines dans un cadre écologique et agricole.

- Satisfaire les besoins exprimés et implicites des bénéficiaires de la formation, des équipes et partenaires au travers de la réalisation d'enquêtes, et de bilans annuels

Moyens mis en œuvre :

Nous nous engageons à réunir les moyens nécessaires à l'animation de cette démarche qualité dans la durée de l'engagement et à veiller à la mobilisation de l'ensemble du personnel.

Cette démarche portera sur l'ensemble des actions de formation dispensées par le CFPPA (formation continue et VAE). Elle sera appuyée sur des référentiels de formation, et sous l'autorité du Directeur de l'EPLEFPA et par délégation, le Directeur du CFPPA.

L'animation est confiée à Aude LETUHAUT, pour en assurer le suivi et la dynamique afin de permettre son amélioration continue en collaboration avec le directeur du Centre.

Mise à jour : décembre 2023

Le Directeur du CFPPA,

L'animatrice Qualité,

Le Directeur de l'EPLEFPA,

Mr Cédric AVRIL
Directeur
EPLEFPA DU LOIRET

